

Bulletin CFSS n°2024B22

28 août 2024

Rédaction : Soazik Klein

soazik.klein@ffbs.fr

Vous pouvez retrouver ce bulletin et les précédents sur le site fédéral : <https://ffbs.fr/commission-federale-scorage-statistiques/>

1. SCOREURS !

Merci aux responsables (président, référent scorage du club, ...) de renseigner le fichier de nominations ou de transmettre à la CFSS (cfss@ffbs.fr) et à Jean-Noé Manhes, membre de la CFSS (jeannoe.manhes@ffbs.fr) **au plus tard le mardi soir** le nom du (ou des) scoreur(s), et du (ou des) opérateurs pour la D1 BB, officiant le week-end suivant.

2. VOTRE ATTENTION SVP 😊

Cette saison, la CFS a mis en place un règlement sur le nombre de JFL « en jeu » simultanément. Vous trouverez toutes les informations sur :

- Pour le baseball : Annexe 6 dans <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2024/02/Reglements-sportifs-recueil-annexes-BB-saison-2024-CD-27.02.2024.pdf>
- Pour le softball : Annexe 7 dans <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2024/04/Reglements-sportifs-recueil-annexes-SB-saison-2024-CD-27.02.2024.pdf>

Les membres de la CFS vérifient ensuite sur les feuilles de scorage que les règles sont bien respectées sur chaque rencontre.

Mais la situation peut se corser lorsqu'un DH / DP est partie prenante dans ce comptage de JFL. La CFS demande aux scoreurs s'ils peuvent – sur un changement de DH / DP – ajouter dans la case « Notes » si le changement de DH / DP est unique ou simultané avec un ou plusieurs changements et lesquels.

Exemple : « La Rochelle – En 6.1 : Changement de DH et de lanceur simultané ».

Cela simplifiera les vérifications de la CFS et leur évitera de vous contacter pour connaître la temporalité du changement...

Merci pour elle !

3. MYWBSC...

Cette saison, et pour la 1^{ère} fois, la D1 Baseball est gérée par myWBSC. Les rencontres sont donc visibles en direct sur le site « stats ffbs » lorsqu'un opérateur tablette est présent à côté du scoreur papier.

A la fin du match, le match devient « UNOFFICIAL ». Ceci est visible lorsqu'on clique sur le match.

21/04/2024, 11:00

Terrain Annie Couton

UNOFFICIAL

**Il restera dans ce statut tant qu'il n'aura pas été vérifié par le directeur du championnat.
Après vérification, celui-ci passe le statut à « OFFICIAL ».**

14/04/2024, 11:00

Sénart Baseball Field

OFFICIEL

Certes, les opérateurs ont comme consigne de vérifier les lanceurs et les statistiques avec le scorage papier, mais il n'y a que 45 minutes entre les matchs et il n'est pas toujours possible de tout vérifier après le match.

De ce fait, le directeur du championnat vérifie la saisie et peut être amené à modifier les lanceurs gagnant / perdant, changer un hit en choix défensif...

Merci donc pour votre indulgence.

4. RAPPEL

Les consignes de transmission de documents ne sont pas toujours respectées.

La CFS et les statisticiens de la CFSS – bénévoles comme vous – doivent exploiter des feuilles mal photographiées et dans n'importe quel sens...

Alors merci de faire un effort. Sur tout smartphone, vous pouvez télécharger (via Play Store ou Apple Store) une application gratuite pour **scanner une ou plusieurs pages en portrait ou paysage et en faire un seul document pdf**.... Ce n'est pas plus compliqué que de faire des photos... MERCI !

5. DE LA RESPONSABILITE OU NON DU SCOREUR...

Comptage des lancers pour les lanceurs 18U en baseball

Les 18U sont soumis à un quota de lancers en baseball. Ce n'est pas au scoreur de compter les lancers en championnat D1 ou D2 de baseball, ni même de s'assurer que cette tâche est prise en compte par l'équipe.

Le comptage des lancers n'est pas non plus assuré par l'outil myWBSC ; le comptage fourni par celui-ci ne peut être considéré comme officiel.

Documents

La feuille de match est sous la responsabilité de l'arbitre en chef. Cependant, pour des raisons pratiques, il est prévu que le club recevant transmette cette feuille avec l'ensemble des autres documents à la fédération, sauf si l'arbitre en chef décide de la transmettre lui-même (en cas de protêt ou d'expulsion par exemple).

Le scoreur n'est pas responsable du remplissage de la feuille de match (à l'exception des rubriques qui lui sont réservées 😊), mais il a le droit de la vérifier et de signaler des oublis (comme le nom de l'équipe !) au manager.

6. RENCONTRES A VENIR

Championnat Baseball D1

Le championnat est géré par myWBSC.

Le directeur du championnat est Gwynplaine MANACH.

Pour saisir le match sur tablette, il faut avoir été assigné par la CFSS. Il est donc important que la CFSS connaisse les noms des opérateurs en début de semaine.

Rappel : Sur les feuilles de match et de scorage, c'est le code du match qui doit figurer (colonne code feuille dans le tableau ci-dessous).

Vous pouvez retrouver ce code dans ce bulletin 😊, mais également sur le site de stats de la FFBS.

En cliquant sur « Division 1 », dans l'onglet « Calendrier et résultats », en bas de l'écran, dans « Documents », un lien hyper texte sur

[2024 FRA-D1BB Championnat de France Division 1 Baseball 2024 Schedule - 1.](#)

Rencontre	Code Feuille	Code myWBSC	Date	Heure	Scoreur	Opérateur
Rouen – Metz	D1121	89	31/08/24	16h00	Myriam CHASSERIEAU	Marine JARBEAU
	D1125	93	01/09/24	11h		Stéphanie RAULET
Sénart – Savigny	D1122	90	01/09/24	11h	Mario BRELLE	Carine RODRIGUES
	D1126	94	01/09/24	14h		Johann GUIGNON
Toulouse – Montigny	D1123	91	01/09/24	11h	Judicaelle PINENQ	Martin ROQUELAINE
	D1127	95	01/09/24	14h		
La Rochelle – Montpellier	D1124	92	01/09/24	11h	Emmanuel GARNIER	Astrid BERNY
	D1128	96	01/09/24	14h		

7. CHAMPIONNAT BASEBALL D3

Le championnat se déroulera sur 2 week-ends : 14 et 15 septembre et 28 et 29 septembre.

Le Final 4 aura lieu à Strasbourg les 19 et 20 octobre.

La CFSS a nommé Aurélie HANSCH directrice du championnat (géré par myWBSC) et directrice du scoring lors du Final 4.

Les scoreurs engagés sont :

DUNKERQUE	Marie LAPORTE
ERMONT	Suzanne GROSSMANN Isabelle MENDES DE JESUS
FENAY	Jean-Baptiste MAUBERRET
GRENOBLE	Damien MARECHAL
MURET	Myriam PATARATA
NANTES	Yoann DAVID
SAINT AUBIN	Léa KERANFLECH Nadia SENECHAL
VALLEE DU GAPEAU	Delphine BERARD

8. CHAMPIONNAT DE FRANCE 12U

Les plateaux qualificatifs auront lieu les 14 et 15 septembre à :

- Chartres pour le plateau Nord
- Béziers pour le plateau Sud

Les scoreurs engagés par les clubs et validés par la CFSS sont :

Lieu	EQUIPE	SCOREUR
BEZIERS	BEZIERS	Sébastien CASTELLI
BEZIERS	EYSINES	Sylvie MACHADO
BEZIERS	GRENOBLE	
BEZIERS	MARSEILLE	Simone MARTINEZ
BEZIERS	MONTENDRE	Antoine SAINT GIRONS
BEZIERS	MONTPELLIER	Cristian HARAS
BEZIERS	VALLEE DU GAPEAU	Julie GUYOT
BEZIERS	VILLEFONTAINE	Caroline MIRAND
CHARTRES	CHARTRES	Stéphane FEVRIER Thibault DULON
CHARTRES	COLMAR	Nicolas BURGAENTZLEN
CHARTRES	DOMONT	Hélène FROMENTEAUX
CHARTRES	DUNKERQUE	Marie LAPORTE
CHARTRES	LA GUERCHE	Anne-Hélène DENIS
CHARTRES	LOUVIERS	
CHARTRES	ROUEN	Sandra MASCLET
CHARTRES	SENART	Carine RODRIGUES

Le Final 4 se déroulera à Meyzieu les 28 et 29 septembre.

La CFSS a nommé Julie COUTON-DOUBLET directrice de scorage et statisticienne sur le Final 4.

9. CHAMPIONNAT DE FRANCE 15U

Les plateaux qualificatifs auront lieu les 28 et 29 septembre à :

- Compiègne pour le plateau Nord
- Montendre pour le plateau Sud

Les scoreurs engagés par les clubs et validés par la CFSS sont :

Lieu	EQUIPE	SCOREUR
COMPIEGNE	BREAL	Mickael LONCLE
COMPIEGNE	LA GUERCHE	Céline LAMAZURE
COMPIEGNE	LOUVIERS	Emilie LANGLOIS
COMPIEGNE	LUNEVILLE	Léonie BOUCHOT
COMPIEGNE	METZ	Randolfo VILLEGAS ACHON
COMPIEGNE	MONTIGNY	Amandine PODVIN
COMPIEGNE	PUC	Damon GANT
COMPIEGNE	RONCHIN	Justine GABRIELS
MONTENDRE	BEZIERS	Gaëlle BOUET
MONTENDRE	FENAY	Jean Noé MANHES
MONTENDRE	LA ROCHELLE	Matthias CORRIVAUD
MONTENDRE	MEYZIEU	Fiona SGARBI
MONTENDRE	MONTENDRE	Florence DAVID
MONTENDRE	MONTPELLIER	Cristian HARAS
MONTENDRE	VALLEE DU GAPEAU	Antoine SAINT GIRONS
MONTENDRE	VILLEFONTAINE	Aurélie CASTRE

Le Final 4 se déroulera à Chartres les 5 et 6 octobre.

La CFSS a nommé Julie COUTON-DOUBLET directrice de scorage et statisticienne sur le Final 4.

10. CHAMPIONNAT DE FRANCE 18U

Les plateaux qualificatifs auront lieu les 21 et 22 septembre à :

- Chalon sur Saône
- Bréal sous Montfort
- Montigny le Bretonneux

Les scoreurs engagés par les clubs et validés par la CFSS sont :

Lieu	EQUIPE	SCOREUR
BREAL	BREAL	
BREAL	LA GUERCHE	
BREAL	NANTES	Yoann DAVID
BREAL	ROUEN	Willy MANARANCHE
CHALON	FENAY/BFC	Christelle DURANTON
CHALON	MARSEILLE	Mathieu PENNE
CHALON	METZ	Aurélie HANSCH
CHALON	NICE	
MONTIGNY	DUNKERQUE/VALENCIENNES	Marie LAPORTE
MONTIGNY	MONTIGNY	Julie COUTON DOUBLET
MONTIGNY	CHARTRES/OLIVET	Gil DELESCLUSE
MONTIGNY	PUC	

Le Final 4 se déroulera à Nantes les 12 et 13 octobre.

11. OUTIL N2F

Si vous ne l'avez jamais utilisé... ou si vous avez oublié, vous trouverez tout dans les documents ci-dessous :

- [Guide d'installation rapide de N2F](#)
- [Guide simplifié pour déclarant de note de frais](#)
- [Procédure pour les notes de frais avec l'outil N2F](#)

Attention : utiliser obligatoirement un ordinateur lors de votre première connexion (l'application sur les tablettes ou les téléphone est déficiente pour la création de compte et/ou la saisie de la première note de frais)

Si vous n'avez pas encore de compte, merci de me le signaler afin que celui-ci soit créé rapidement.

Intitulés des titres et des analytiques à utiliser pour l'établissement des notes de frais sur N2F :

D1 Baseball : « *Scorage D1 Baseball – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]* »

- Thématique : *Baseball (B)*
- Catégorie : *Scorage (B2114)*
- Activité : *Scorage (B21140)*
- Action : *Division 1 et Challenge de France (B21142)*

D2 Baseball : « *Scorage D2 Baseball – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]* »

- Thématique : *Baseball (B)*
- Catégorie : *Scorage (B2114)*
- Activité : *Scorage (B21140)*
- Action : *Division 2 (B21143)*

D1 Softball Féminin : « *Scorage D1 Softball Féminin – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]* »

- Thématique : *Softball (S)*
- Catégorie : *Scorage (S214)*
- Activité : *Scorage (S21400)*
- Action : *Division 1 Féminin et Challenge de France (S21402)*

D1 Softball Masculin : « *Scorage D1 Softball Masculin – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]* »

- Thématique : *Softball (S)*
- Catégorie : *Scorage (S214)*
- Activité : *Scorage (S21400)*
- Action : *Division 1 Masculin et Challenge de France (S21404)*

D2 Softball Féminin : « *Scorage D2 Softball Féminin – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]* »

- Thématique : *Softball (S)*
- Catégorie : *Scorage (S214)*
- Activité : *Scorage (S21400)*
- Action : *Division 2 Féminin (S21403)*

D2 Softball Masculin : « *Scorage D2 Softball Masculin – [Equipe recevante] vs [Equipe visiteuse]* »

- Thématique : *Softball (S)*
- Catégorie : *Scorage (S214)*
- Activité : *Scorage (S21400)*
- Action : *Division 2 Masculin (S21405)*

12. TRANSMISSION DES DOCUMENTS

L'envoi des documents se fait via le site : <http://upload.ffbs.fr>

La saisie commence par le choix de la pratique puis du championnat.

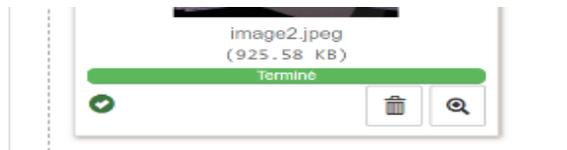
Vous pouvez alors sélectionner la rencontre en saisissant soit le nom d'une équipe, soit le code de la rencontre.



Pensez à saisir votre nom et votre email.

Vous devez ensuite transmettre les documents.

Après chaque transfert réussi, un statut sous l'image vous confirme que l'envoi est effectif.



N'hésitez pas à saisir des commentaires si besoin.

Cliquez enfin sur le bouton « envoyer » pour lancer la notification par mail à la Commission Sportive, la CFSS et le dépositaire des fichiers.

Les documents doivent être scannés en pdf ; pas de jpg...

Pour chaque rencontre, il est attendu :

- **Un pdf pour la feuille de match**
- **Un pdf pour les comptages de lancers 18U à glisser dans la partie « Feuilles de match » ; cette feuille doit vous être remise par le manager de l'équipe ayant fait lancer des 18U : n'hésitez pas à la demander ! Bien évidemment, ceci est spécifique au baseball.**
- **Un pdf pour le roster d'une équipe**
- **Un pdf pour les 2 feuilles de scorage**

Attention à la qualité des scans et au sens des documents. Une feuille de match est en format portrait, une feuille de scorage en format paysage. Les statisticiens vous en remercient par avance !

13.RECOURS

Les décisions de la CFSS portant application ou interprétation d'un règlement peuvent donner lieu à un appel devant le bureau fédéral dans les conditions définies par l'article 60 du règlement intérieur de la Fédération. L'appel doit être formulé dans les dix jours de la notification de la décision attaquée, à l'attention du bureau fédéral, par courrier électronique dans les conditions de l'Article 3.1 dudit règlement intérieur, en reprenant la décision contestée ainsi que la référence des dispositions réglementaires dont la violation est invoquée.

L'appel introduit contre ces décisions devant le bureau n'est pas suspensif.

En formulant un appel, le demandeur s'engage à régler à la Fédération les frais d'ouverture de dossier et d'enquête qui peuvent être mis à sa charge lorsque l'appel n'est pas reconnu fondé.

Lien : <https://ffbs.fr/wp-content/uploads/2023/10/RI-AGO-05.10.2023-e.v.-01.12.2023.pdf>

14.POUR FINIR

N'oubliez pas que nous sommes tous bénévoles et faisons de notre mieux...

N'hésitez pas à :

- Diffuser ce bulletin largement
- Me contacter si vous avez des questions, des remarques...

!!! BONNE SAISON A TOUS !!!